

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

RÉGION DE L'EXTREME NORD

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

COMMUNE DE BLANGOUA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

FAR-NORTH REGION

LOGONE AND CHARI DIVISION

BLANGOUA COUNCIL

INTERNAL TENDER'S BROAD

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE BLANGOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 013 /AONO/C-BLANGOUA/CIPM/2022 DU 21 OCTOBRE 2022

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BLARAM
(1ere PHASE) DANS LA COMMUNE DE BLANGOUA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET
CHARI**

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre du budget d'investissement public de l'exercice 2022-2023, le Maire de la Commune de Blangoua, l'Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Blangoua, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de Construction du Centre de Santé Intégré de Bargaram de la Commune de Blangoua, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord.

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux comprennent notamment :

- L'installation du chantier ;
- Terrassement ;
- Ouvrages et Infrastructures ;
- Les maçonneries d'Agglos en fondations ;
- Ouvrages en super structure ;
- Maçonnerie et Ravalement ;
- Fournitures et pose des cloisons
- La charpente – couverture ;
- Charpente en bois ;
- Couverture ;

3. DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

4. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux de construction de bâtiment.

5. FINANCEMENT

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du DELEGATION PONCTUELLE MINEPAT, EXERCICE 2022-2023 pour un cout prévisionnel de cinquante millions (50 000 000) de francs CFA TTC

6. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1 000 000 (Un Million) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

7. CONSULTATION DU DOSSIER D' APPEL D' OFFRES

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Hlé-Alifa Tél. 683.61.01.01 dès publication du présent avis.

8. ACQUISITION DU DOSSIER D' APPEL D' OFFRES

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Blangoua, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50.000 F CFA (Cinquante mille francs) CFA payable auprès de la Recette Municipale de la Commune de BLANGOUA.

9. REMISE DE OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et Six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de Blangoua, au plus tard le 10 Novembre 2022 à 13 heures, heure locale, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°013 /AONO/C-BLANGOUA/CIPM/2022 DU 21 Octobre 2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BLARAM (1ere PHASE)
DANS LA COMMUNE DE BLANGOUA

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 10 Novembre 2022 à 14 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Blangoua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

12. CRITERES D'EVALUATION

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

12.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Dossier administratif incomplet ou non-conforme ;
- Dossier technique incomplet ;
- Dossier financier incomplet ;
- Omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.
- Non-conformité du modèle de soumission,

12.2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaire (oui/non)
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (oui/non)
- Les références de l'entrepreneur (oui/non)
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non)
- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non)
- L'organisation, du planning et de la compréhension du projet (oui/non)
- L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non)
- Les solutions préconisées pour atténuer les impacts négatifs du projet sur l'environnement (oui/non)
- La présentation de l'offre en trois volumes (oui/non)

Le non respect de deux (02) critères entraîne la disqualification de l'offre.

13. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Blangoua.

21 OCT 2022

Ampliations

- DDMAP/LC (pour information)
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- Affichage (pour information) ;

BLANGOUA, le

Le MAIRE,



Le Maire